



# AVIS PUBLIC

## AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 839

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 3<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2023, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 839 intitulé « Règlement d'emprunt concernant la réfection du rang des Grès, 5<sup>e</sup> Rue et rue Brière ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :

|  |              |
|--|--------------|
| Avis de motion et adoption d'un projet de règlement                      | 6 mars 2023  |
| Adoption du règlement  | 3 avril 2023 |
| Journée d'enregistrement   | 15 mai 2023  |
| Approbation par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation | 16 mai 2023  |

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 24 mai 2023.

---

Martin Chaput, directeur général et greffier-trésorier